



Séismes du 29 juin 1477 et du 1^{er} mars 1490 en Auvergne

En matière de séismes de forte intensité, l'Auvergne, qu'on pourrait croire assez discrète a priori, s'est particulièrement illustrée au cours du xv^e siècle : deux secousses de forte amplitude causèrent des dommages dans la région de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 29 juin 1477 et le 1^{er} mars 1490.

Qu'on ne cherche pas ici quelques chroniques détaillées rapportant avec moult précisions les effets de l'une ou de l'autre de ces secousses. Non ! Les archives qui nous restituent aujourd'hui quelques éléments entrent le plus souvent dans la catégorie des documents comptables. Réparations obligent !

Pour Clermont en particulier, ce sont les registres de délibérations, les registres capitulaires et les comptes consulaires qui constituent les documents les plus précieux, pour ne pas dire uniques. Parfois, ce sont quelques sources extérieures à l'Auvergne qui fournissent quelques précisions, à l'image de la chronique de Benoît Mailliard (1460-1506), prieur de l'abbaye de Savigny-en-Lyonnais. Mais la plupart du temps, ces documents ne sont pas très déserts.

C'est en 1477 que survient la première des deux secousses. Voici précisément les dires du prieur Mailliard : « L'an du Seigneur 1477, le jour des saints Pierre et Paul, l'avant dernier jour de juin, environ la septième heure du matin, il y eut un

grand tremblement de terre presque par tout le royaume de France. »

Cette source lyonnaise est particulièrement précieuse : en effet, c'est la seule à nous faire connaître le jour et l'heure du séisme (le 29 juin, jour des saints Pierre et Paul à la septième heure de la journée). Car ce séisme fut ressenti jusque vers Lyon.

Dans le même temps, ou plutôt quelques jours et semaines plus tard, en Auvergne, et à Clermont en particulier, ce sont les registres des délibérations municipales qui évoquent des réparations à entreprendre « tant aux murailles que aux tours de ladite ville et en plusieurs pars qui se sont derruys [détruites] tant pour occasion du trablement de la terre que autrement ».



Quelques kilomètres plus au nord, nous apprenons que la petite cité de Riom a aussi souffert du même phénomène : « À cause des tremblemens de terre qui ont esté audit pays, a esté demoly et abatu l'église principale et plusieurs autres maisons et manoirs de ladicté ville », indique une correspondance du roi Charles VIII en réponse à une supplique des Rimois.

À une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Clermont, la secousse reste violente : le bourg d'Orcival eut son clocher abattu et les voûtes de son église enfoncées.

Tours et murs d'enceinte endommagés, église et habitations démolies, tel est le constat succinctement résumé du séisme du 29 juin 1477 dont les dommages sont estimés d'une manière peu précise au degré VII-VIII de l'échelle d'intensité MSK (en XII degrés). Dans l'état actuel des connaissances, l'épicentre se situerait à mi-distance de Riom et de Clermont.

Treize ans plus tard, le 1^{er} mars 1490, une seconde secousse, plus forte que la précédente, ébranle à nouveau le sol de cette partie d'Auvergne. Dans une succession de délibérations du Conseil de ville de Clermont dont la première date du 3 mars, nous lisons : « Que le tremble terre avoit abattu et gecté par terre plusieurs tours de la ville et entre aultres la tour de la maison de la ville et des portes des Gras et de saint-Pierre et que il estoit necessaire d'abbatre ce que le tremble avoit cassé, [...] »,

« Que la porte de la Boucherie ne se pouvoit fermer a clef a cause que le tramble terre l'avoit toute desioncté (disjointe) [...], »

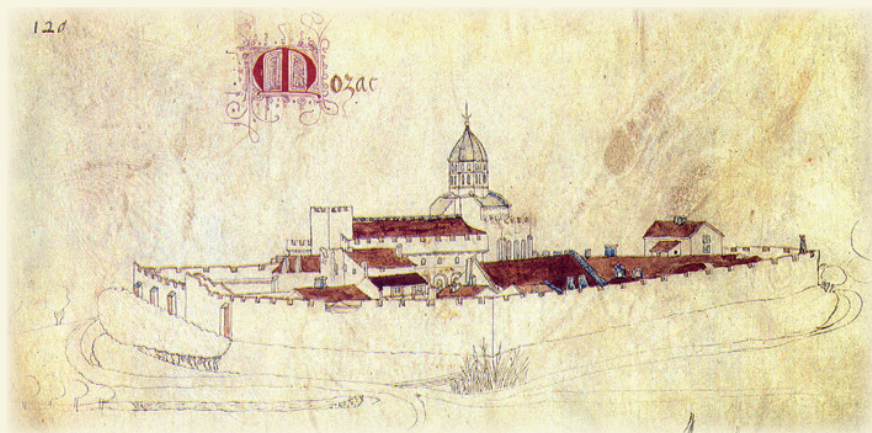
« Pour faire reparacion à la tour de Bort pour que la voulte ne chaye [ne tombe] [...], »

« Que les ponts levys étoient tous rompus [...], etc. »

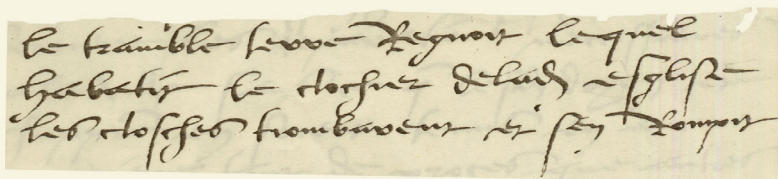
Au cours des semaines et mois qui suivront, et ce jusqu'aux délibérations du 15 septembre 1491, il n'est question que de réparations dans la cité clermontoise. Les dommages sur les édifices les plus remarquables – en l'occurrence ceux qui ont trait aux ouvrages religieux, militaires ou dépendants de l'autorité civile (hôtel de ville) – s'accordent avec une intensité macrosismique de l'ordre de VII-VIII. L'endommagement des ponts levés, la chute, fut-elle partielle, des murs d'enceinte, la chute d'une des tourelles de Notre-Dame-du-Port, les brèches dans les portes de la ville et l'écroulement de diverses tours font partie des constats.

En direction du nord, la petite cité de Riom est une nouvelle fois atteinte : la partie supérieure du clocher de l'église Saint-Amable, deux chapelles latérales ainsi que le dôme de l'église du Marthuret et une partie de l'église du couvent des Cordeliers s'effondrent.

À l'abbaye de Mozac, toute proche, les bâtiments souffrent tout autant. C'est ce qui apparaît dans un constat rédigé en avril 1491



L'abbaye de Mozac vers 1450, d'après l'Armorial d'Auvergne, de Revel (Cliché DR, Wikimedia.org)



Annotation du séisme du 1^{er} mars 1490 à Cébazat : « ...le tremblement de terre régnait, lequel habitait le clocher de ladite église, les cloches tiombarent et s'en rompit » (Collection des Archives départementales du Puy-de-Dôme)

par le chapitre général de Cluny : « *Quod stupendo tremore terre, tam in ecclesia quam in ceteris illius edificii penitus subversum et collapsum est.* » Autrement dit, l'église et plusieurs bâtiments de l'abbaye furent renversés par un extraordinaire tremblement de terre.

Proche de Clermont, le séisme de 1490 endommagea aussi l'église de Chamalières : « *le mouvement et tremble terre qui fut au mois de mars dernier passé fit choir les ediffices de ladite église.* » Il en est de même des églises de Billom et de Cébazat qui furent elles aussi en partie ruinées.

Au cœur des monts Dôme, Pontgibaud pourrait apparaître comme un des lieux les plus maltraités : le château y est renversé en partie, tout comme l'église et la majeure partie des habitations sous lesquelles aurait péri un grand nombre de personnes, atteste une source de seconde main qui reste à vérifier. Une intensité VIII traduirait ce niveau de dommages.

À Orcival, déjà durement touchée par le tremblement de terre de 1477, le clocher est une nouvelle fois si endommagé que des réparations pressantes y sont nécessaires.

Dans la vallée de l'Allier, le séisme est ressenti à Sauxillanges, mais apparemment sans dommages. Les archives du prieuré rapportent que plusieurs secousses s'y sont faites sentir le 1^{er} mars 1490, la première à cinq heures et la seconde vers dix heures du matin, suivies d'autres par la suite. Ce tremblement de terre fut « *indescriptible en Auvergne* » mentionne l'obituaire en question.

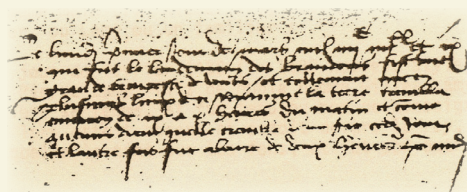
La propagation de l'onde sismique ne se limite pas à la stricte Auvergne. En Limousin, le séisme ébranle les maisons de Limoges, tandis qu'à Sarlat, en Périgord, la chronique de Jean Tarde mentionne qu'« *il y eut tremblement de terre, le 1^{er} mars 1490.* »

Dans le Lyonnais, l'abbaye de Savigny, mais aussi les provinces voisines ressentent la secousse si l'on s'en réfère aux dires du prieur Benoît Mailliard : « *le lundy 1^{er} mars 1490, entre la neuvième et la dixième heure du matin, il y eut tremblement de terre dans les pays d'Auvergne, de Savoie, de Bresse et de Dauphiné et autres provinces voisines...* ».

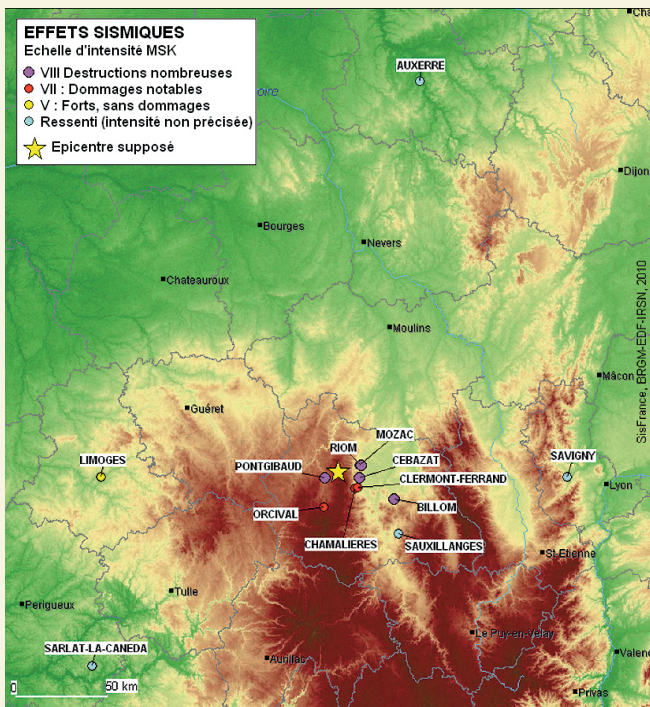
Dans le Morvan, à plus de 225 kilomètres au nord de Clermont, le séisme est noté à Auxerre. C'est ce que nous apprend le livre de raison d'un bourgeois de cette ville : « *Le lundy premier jour de mars 1490 qui fut le lendemain des Brandons fist une grande tempeste de vents et tellement que en plusieurs lieux de ce royaume la terre trembla environ de ix à x heures du matin et comme aucuns dient qu'elle trembla deux fois ce dit jour et l'autre fois fut à heure de deux heures après midy* ».

Ainsi en est-il de l'état actuel des connaissances du séisme d'Auvergne du 1^{er} mars 1490, dont l'épicentre d'intensité VIII est présumé se localiser dans le secteur Riom-Cébazat-Pontgibaud. Majeur à l'échelle régionale, cet événement et ses destructions ne reparurent point depuis.

D'autres secousses sismiques furent cependant constatées aux environs de Clermont, et notamment dans la Limagne, en octobre 1833, août 1892, mars 1957, mais aucune n'atteignit l'intensité des secousses du xv^e siècle.



Attestation du séisme de 1490 d'après le livre de raison d'un bourgeois d'Auxerre (collection bibliothèque municipale de Troyes)



Cartes des intensités du séisme auvergnat du 1^{er} mars 1490, à partir des données SisFrance



**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Direction générale
de la Prévention des risques
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

